

BCI NAVIGATION

Société anonyme au capital de 3 575 343,60 €
Siège social : 3 rue du Velay, Petite Montagne Sud, Lisses, 91 017 Evry Cedex.
423 859 099 RCS Evry
Code ISIN : FR0000076192 – EUROLIST compartiment C 9537 Software

Chiffres d'affaires comparés (En euros, hors taxes). 3°Trimestre 2008

	1er T 08	1er T 07	2 T 08	2 T 07	3 T 08	3 T 07	Total 08	Total 07
Licences	77 001	75 649	212 873	170 623	79 424	91 253	369 298	337 525
Marchandises	-	1 381	-	1 569	-	1 187	-	4 137
Services	50 053	199 532	39 640	293 175	69 297	284 269	158 990	776 976
Autres produits	-	3 500 000	-	-	-	-	-	3 500 000
Total	<u>127 054</u>	<u>3 776 562</u>	<u>252 513</u>	<u>465 367</u>	<u>148 721</u>	<u>376 709</u>	<u>528 288</u>	<u>4 618 638</u>

Commentaires sur l'activité

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2008 ressort à 149 K€ par la baisse significative des droits de licences qui étaient constitués essentiellement des ventes sur le produit EVADEO de l'IGN.

La production de services est restée très faible du fait la décision bilatérale de mettre un terme à l'accord de coopération exclusif avec le groupe EADS en juillet 2008.

Evolution Récente et perspective

BCI n'a pas désiré poursuivre le projet EVADEO de l'IGN, l'expérience et l'évolution de ce marché lui ayant prouvé le manque d'intérêt économique (pour le fournisseur de logiciel qu'est BCI) de ce genre de projet.

Le développement du projet GEOD est la seule priorité et ce de manière à atteindre une capacité démonstrative irréfutable dans les 4 mois qui viennent. On rappelle que la technologie GEOD, qui s'attaque à certains tabous technologiques, a des implications économiques considérées comme majeures.

A ce jour, nos développements sont conformes à notre planning de démonstration technique à de futurs partenaires qui attendent des preuves tangibles de notre innovation.

Si la trésorerie disponible autorise cette stratégie durant cette période, la réorientation de l'objectif de développement de la société, qui porte essentiellement sur ce produit GEOD, nous oblige à trouver de nouveaux débouchés commerciaux d'ici le 31 mars 2009. La continuité d'exploitation à compter du 1^{er} avril 2009 est conditionnée par la conclusion des accords commerciaux ci-dessus relatés et en cours de négociation.

Dans ce contexte, nos commissaires aux comptes ont enclenché une procédure d'alerte prévue à l'article L. 234-1 du Code de commerce.